

Agrégation externe Histoire 2021

Médiévale : « stabilité et précarité de l'écrit » (composition)

1/ Christelle Loubet - @BalouzatLoubet - Twitter

<https://twitter.com/BalouzatLoubet/status/1366704885664743424>

*Comme c'est si gentiment demandé, je me lance dans un petit thread sur le sujet d'agrégation d'histoire.*

12:00 PM · 2 mars 2021 · Twitter Web App

2/ Les collègues médiévistes qui passeraient par là et voudraient amender / compléter sont les bienvenus !

Pour commencer, le terme de stabilité évoque : l'idée de pérennité, de durée dans le temps ; la capacité à résister (matériellement) au passage du temps ; le fait d'être fixe dans l'espace => un sens plutôt mélioratif ;

4/ mais être stable, c'est aussi ne pas bouger => un sens plutôt péjoratif, idée d'immobilisme. Le terme est donc polysémique, il doit s'entendre au sens propre et au sens figuré.

5/ Le terme de précarité est plus spontanément péjoratif : ce qui est précaire, c'est ce qui peut être à tout moment remis en cause, qui n'est pas solide, dont la durée n'est pas garantie,

6/ mais le terme peut aussi avoir un sens positif : l'écrit n'est pas figé, il est lieu d'innovation (technique et intellectuelle). Au final, les deux termes sont ambivalents.

7/ Si l'on rapporte cela à l'écrit des XIIe-XVe s, il me semble que la stabilité de l'écrit renvoie à sa fonction mémorielle : l'écrit permet de garder mémoire, dans la durée, d'actions juridiques (actes), de droits (comptabilités), d'évènements (chroniques);

8/ Cela implique d'accorder un soin tout particulier à sa stabilité matérielle, ce qui renvoie à l'attention nouvelle accordée à la conservation de l'écrit (qui se stabilise concrètement : librairies, bibliothèques, chartriers)

9/ et que l'on fixe aussi par la copie (enregistrement, cartularisation). Mettre par écrit, c'est donc lutter contre la précarité des décisions prises ou des évènements passés (oubli) ;

10/ cela implique de trouver des solutions pour faire face à la précarité (fragilité) des supports (parchemin, papier). Écrire entre XIIe et XVe s. c'est aussi obéir à des modèles (formulaire, artes dictaminis) tout en innovant en fonction des besoins :

11/ commentaires et gloses dans le monde universitaire, nouveaux types d'écrits, innovations techniques (diffusion du papier, système de la pecia), utilisation des marges, nouvelles mises en page des manuscrits, diffusion du vernaculaire, etc.

12/ Du coup, j'aurais traité le sujet en trois temps : 1- La stabilité de l'écrit comme réponse à une forme de précarité (écrire pour garder en mémoire, stabiliser dans le temps, garder trace du passé) ;

13 2 - Lutter contre la fragilité (précarité) de l'écrit en renforçant sa stabilité (spatiale et matérielle) : la question des archives, de la diffusion des pratiques de copie et d'enregistrement ;

14/ 3 - Un écrit entre tradition (stabilité) et innovation (précarité) : entre héritages, modèles et innovations.